

➤ Objectifs pédagogiques

Préparer au métier d'agriculteur en tant que salarié ou chef d'exploitation, pouvoir justifier de la capacité professionnelle nécessaire pour le parcours à l'installation et permettre d'obtenir les aides à l'installation (dotation jeunes agriculteurs) et les prêts bonifiés.

➤ Conditions d'admission

Cette formation par apprentissage s'adresse aux jeunes :

- âgés de 18 à 25 ans titulaires d'un BEPA ou d'un BPA ou ayant terminé une seconde.

➤ Insertion professionnelle visée

Le Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole offre comme débouchés :

- L'installation en agriculture en tant que chef d'exploitation
- La réalisation d'un projet de salariat dans une exploitation agricole ou une entreprise de travaux agricoles

➤ Compétences développées

Toutes les compétences professionnelles et techniques nécessaires pour être capable de faire fonctionner une exploitation agricole ou de pouvoir s'y insérer facilement et de participer activement à son développement.

➤ Lieu de formation

CFAA de la Charente — Site de l'Oisellerie — 16400 LA COURONNE

➤ Calendrier prévisionnel

Rentrée : début septembre
Durée de la formation : 2 ans

➤ Modalités d'alternance

	1ère Année	2ème Année
Centre	16 semaines	16 semaines
Entreprise	36 semaines (dont 5 semaines de congés payés)	36 semaines (dont 5 semaines de congés payés)



BP REA (NIVEAU IV)

PROGRAMME DE LA FORMATION

(horaires provisoires sur 2 ans)

	CODE UC	DOMAINES ETUDIES	NOMBRE
Enseignement Général	UCG1	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mathématiques ○ Informatique ○ Communication 	56 heures 42 heures 63 heures
	UCG2	<ul style="list-style-type: none"> ○ Economie gestion ○ Domaine civique et social ○ Agronomie (bases) 	32 heures 49 heures 21 heures
Enseignement Professionnel	UCP1	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lancement de phases / vécus et Diagnostic global de l'exploitation 	32 heures 61 heures
	UCP2	<ul style="list-style-type: none"> ○ Connaissance du territoire, développement local 	51 heures
	UCP3	<ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion du travail dans l'exploitation 	70 heures
	UCP4	<ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi administratif, économique 	87 heures
	UCP5	<ul style="list-style-type: none"> ○ Commercialisation des produits de l'exploitation 	46 heures
	UCP6	<ul style="list-style-type: none"> ○ Elaboration du projet professionnel 	70 heures
Enseignement Technique	UCT au choix (2 sur 3)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Animaux de boucherie ○ Viticulture ○ Grandes cultures 	322 heures
UCARES	UCARES au choix (2 sur 3)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Conduite et entretien tracteur ○ Grandes prairies ○ Distillation 	140 heures

Système d'évaluation par Unités Capitalisables (UC) : Epreuves d'examen tout au long de la formation

Rémunération :

Selon l'âge, l'année de formation et le secteur du maître d'apprentissage.

Renseignements fournis par la Chambre Consulaire dont dépend l'employeur/le CFA ou voir fiches jointes ARF A1.3 (contrat d'apprentissage secteur privé).

Inscriptions et renseignements :

CFAA de la Charente - Secrétariat
Site de l'Oisellerie
16400 LA COURONNE
Tel : 05 45 61 90 00 - Fax : 05 45 67 14 37
E-mail : cfa.charente@educagri.fr
Site internet : www.epl-charente.com

R É G I O N
AQUITAINE
LIMOUSIN
POITOU-CHARENTES



Mise à jour Janvier 2016